

Pour une Europe résiliente et compétitive bénéfique à un Artisanat innovant

Le 13 mai 2024, la Chambre des Métiers a organisé une réunion-débat entre artisans et candidats aux élections européennes 2024 pour discuter des enjeux stratégiques de la prochaine législature européenne.

Sous le slogan « Quelle Europe voulons-nous ? », la Chambre des Métiers a invité les candidats aux élections européennes 2024 des principaux partis politiques pour une rencontre avec les représentants élus de l'Artisanat luxembourgeois pour débattre des attentes, des propositions et des priorités de la Chambre des Métiers pour une Union Européenne favorisant un Artisanat fort et résilient. Cinq partis politiques, avec leurs respectifs têtes de liste et autres candidat(e)s, se sont présentés au Parlement de l'Artisanat pour une discussion animée et approfondie sur les 7 axes prioritaires définis par la Chambre des Métiers dans sa brochure rassemblant des propositions concrètes (disponible [ici](#)).

Les mots d'introduction du Président de la Chambre des Métiers, Monsieur Tom Oberweis, ainsi que de la Secrétaire générale de SMEunited, Madame Véronique Willems, ont souligné les chantiers prioritaires tels que la réduction de la bureaucratie et la réforme de la législation européenne non adaptée aux petites et moyennes entreprises (PME). Les deux ont souligné la nécessité d'adapter la législation d'après le principe du « Think Small First » aux besoins de 99.8% des entreprises européennes qui sont des PME. Couplé à un test PME *ex-ante*, mis en avant par les vice-présidents de la Chambre des Métiers, Paul Nathan et Alexander Kieffer, la qualité législative et réglementaire serait ainsi nettement améliorée et les entreprises artisanales se verraient confrontées à une législation qui tient réellement compte de leurs modèles d'affaires et de fonctionnement. Sans un tel changement de paradigme du processus législatif européenne, une situation concurrentielle favorable à l'Artisanat n'est pas possible.

Les échanges instructifs ont ensuite porté sur une série de trois grandes thématiques qui tiennent particulièrement à cœur à l'Artisanat luxembourgeois et qui répondent à la question cruciale « Quelle Europe voulons-nous » :

Une Europe entrepreneuriale et compétitive

Outre le manque de compétitivité du Marché Unique européen et de son potentiel non utilisé, la législation européenne actuelle a mis en place un cadre restrictif pour les PME. Une abondance de règles, souvent non adaptées aux développements des futurs marchés européens et transnationaux des PME artisanales, couplée à une vague réglementaire importante, constitue un obstacle à l'entrepreneuriat européen et nuit tant

à la productivité que la compétitivité européenne. Restructurer les législations européennes autour des besoins des PME et assurer que les PME soient en mesure de comprendre et de digérer le nouveau cadre législatif permettrait au marché européen de prendre de l'envol en s'approfondissant par une véritable stratégie « Marché Unique pour les PME européennes ».

Une Europe résiliente et stable sans bureaucratie

Si les entreprises et citoyens européens associent une chose négative avec l'Union Européenne, il s'agit sans aucun doute de la fameuse bureaucratie brusselloise. Malgré les promesses de la Commission Européenne de réduire de 25% la bureaucratie, nombreuses sont les PME qui à ce jour n'ont toujours pas ressenti un quelconque relâchement bureaucratique. Les micro- entreprises et petites entreprises se sentent souvent forcées de choisir entre veiller à une mise en conformité par rapport aux nombreuses règles à respecter, avec pour résultat un volume d'heures importantes non-productives à consacrer, ou de s'occuper du développement de leurs activités afin de survivre en ces temps de poly crises. Cette réalité laisse ainsi un grand nombre de PME artisanales dans un constant climat d'insécurité générale, tant au niveau de l'écosystème dans lequel elles sont actives qu'au niveau des investissements à effectuer pour soutenir leurs activités.

Une Europe écologique et durable pour un Artisanat innovant

Les PME artisanales sont, sans aucun doute, au cœur de la transition dite « verte ». Sans Artisanat, pas de transition énergétique, pas de décarbonation, pas d'électrification. Afin que les PME artisanales puissent effectivement remplir ce rôle crucial, leur environnement opérationnel doit être adapté tant au niveau du financement de la transition énergétique de l'entreprise même qu'au niveau des incitations à mettre en place pour accompagner la transition nécessaire au niveau de la société en général. Les stratégies *Green Deal* et l'implémentation plus large du concept de la durabilité ne peuvent fonctionner qu'en associant étroitement les PME artisanales et l'UE à une responsabilité envers ces dernières de créer et de soutenir des modèles d'affaires qui correspondent aux perspectives envisagées.

En soulignant l'énorme capacité d'innovation de l'Artisanat européen aussi bien dans les domaines de la transition énergétique et durable, mais aussi dans les domaines technologiques et digitaux, les représentants de l'Artisanat ont confirmé aux candidats présents que l'Artisanat luxembourgeois est disponible en vue de larges consultations avec les futurs élus sur la façon de concevoir une « Europe des PME ». L'Artisanat va également suivre de très près que leurs engagements vis-à-vis du secteur soient respectés au fil des cinq prochaines années pour construire ensemble une Europe compétitive favorisant un Artisanat innovant.

Luxembourg, le 16 mai 2024

Communiqué par la Chambre des Métiers
E-mail: presse@cdm.lu

Tél.: +352 42 67 67 – 293